

PES RETOUR DEPENSE

Objet de la présente fiche

A l'instar du PES ALLER, le PES RETOUR doit remplacer à terme tous les protocoles patrimoniaux retour tels que HTR ou OCRE.

La présente fiche expose les différentes fonctionnalités portées par ce flux qui vise à transmettre à l'ordonnateur les informations relatives aux événements survenus chez le comptable pour le domaine dépense.

C'est ainsi que les actions du comptable concernant les prises en charge, les rejets ou mises en instance, ainsi que les paiements avant ou après mandatement, les émargements y sont retracées.

En retour, les ordonnateurs disposent de la possibilité d'acquitter la bonne réception de ces flux.

Pré requis et mise à disposition

Pour obtenir des flux retour, deux conditions sont nécessaires :

- l'envoi préalable des flux aller dépense par l'ordonnateur au format PES V2.
- le paramétrage Hélios spécifique des flux retour à ce même format.

Les flux sont mis à disposition de la collectivité via le Portail Internet de la Gestion Publique (PIGP) ou par un tiers de télétransmission, en fonction du canal utilisé lors de l'envoi du PES Aller.

Le comptable a la possibilité de demander par transaction la réémission de ces flux durant une période de trois mois, période correspondant au délai de conservation des flux retour.

Le format xml du flux retour ne permettant pas une lecture directe des informations véhiculées, l'adaptation du logiciel de gestion financière de la collectivité est nécessaire. A défaut l'ordonnateur a la possibilité de recourir à Xémélios (cf [Fiche technique BUREAU CL-2C du 08/07/2015](#) jointe en annexe).

Point d'attention : Dès lors qu'un BC est paramétré au PES retour Dépense, le flux ocre ne retrace plus ses mandats.

Principes généraux

Le PES retour dépense visant à mettre à disposition des ordonnateurs des informations de différentes natures, deux types de flux retour sont à distinguer :

– Le retour « périodique » ou « comptable ».

Ce flux retrace les événements survenus sur les pièces de dépense émises par l'ordonnateur durant la période définie : les prises en charge, les annulations de prises en charge, les paiements, les émargements, les suppressions d'émargements. Il retrace également les dépenses payées avant mandatement.

De plus des informations complémentaires telles que le numéro d'emprunt ainsi que l'échéance concernée faciliteront le rapprochement avec les fichiers de l'ordonnateur.

La périodicité du flux est définie avec l'ordonnateur et paramétrée dans Hélios. Elle peut être quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle.

Les pièces restituées sont celles qui ont subi un événement comptable non neutralisé dans la période. Les lignes de pièces impactées sont les seules lignes restituées.

Ces lignes de pièces en retour portent les tiers auxquels elles sont rattachées dans Hélios.

Le premier traitement concerne la période du mois précédent la date de démarrage, dès lors le premier flux comprendra les mandats ayant eu des événements sur les 30 derniers jours.

– Le retour « suspension / mises en instance ».

les pièces éligibles sont les mandats rejetés ou mis en instance en bannette au niveau de la pièce avec toutes ses lignes depuis le dernier traitement retour. Le motif du « rejet » y est mentionné, complété d'éventuelles observations. Ce type de retour a vocation à se substituer aux lettres de rejet ou de mises en instance.

La périodicité du flux est **quotidienne** et déterminée par le système : Le premier flux est émis pour les événements du jour du paramétrage

- Acquit du PES Retour

Suite à la transmission des deux types de flux retour, l'ordonnateur aura la possibilité d'en attester la bonne réception par l'émission d'un acquit.

Le guichet xml intégrera ce flux mais ne l'acquittera pas à l'exception des acquits ordonnateurs ne respectant pas le schéma xml. En effet, dans ce cas, le guichet xml produira un ack négatif.

- Réémission des flux

La réémission de tous les flux retour non acquittés par l'ordonnateur peut être demandée à tout moment dès lors que ce flux a été transmis. Celle-ci ne pourra avoir lieu qu'une seule fois.

Toutefois la demande doit se situer durant le délai de conservation des flux PES Retour qui est de trois mois. Au-delà les fichiers sont supprimés.

Le paramétrage

Les flux Pes Retour ne pourront être constitués que si le comptable a procédé aux paramétrages requis.

Ils sont de deux types :

- paramétrage/ Echange PES pour le flux périodique.
- paramétrage/ Domaine/ paramétrage local pour les flux « rejets-mises en instance ».

Rappel : les flux Aller doivent impérativement être paramétrés au PES V2 au préalable, à défaut le paramétrage retour ne sera pas possible.

- paramétrage des flux périodiques

PARAMÉTRAGE→ECHANGES PES→LISTE DES PARAMÈTRES D'ÉCHANGE 1-

Sélection d'un budget collectivité ou d'une collectivité
Budget Collectivité* (valeurs) - Multi-budgets [Filtrer](#)

Liste des budgets collectivité (total 6 budgets)

Budgets	Ordonnateurs		Activation		Affich/Action	
	Aller	Retour	Début	Fin		
01901 rct aller	ocre		31/08/2006	01/01/2099	Détail	Modif
01902 divers	ocre		01/04/2014	01/01/2099	Détail	Modif
01903 divers	ocre		01/04/2014	01/01/2099	Détail	Modif
01904 divers	ocre		01/04/2014	01/01/2099	Détail	Modif
01905 divers	ocre		01/04/2014	01/01/2099	Détail	Modif

Paramètres Ordonnateur Multi-budgets

Aller	Action	Retour	Action
Protocole Divers	Modif	Protocole ocre Périodicité Quotidien Mode de gestion Globalisé pour la période Mode de transfert http	Modif

PARAMÉTRAGE→ECHANGES PES→SELECTION DES PROTOCOLES RETOUR

Sélection détaillée des protocoles Retour Ordonnateur

Type de message	Protocole	Périodicité	Mode de gestion	Mode de transfert	Date de démarrage	Action
Mandat PES V2-S	PES retour V2	Hebdomadaire	Globalisé pour la péri	http	01/07/2017	Suppr

Sélectionner dans les listes déroulantes les options choisies

- paramétrage des flux « suspension - mises en instance »

PARAMÉTRAGE→DOMAINES→PARAMÉTRAGE LOCAL→LISTE DES PARAMÈTRES

Critères de recherche

Budget Collectivité*(valeurs) -

Domaine

Liste des paramètres (total 0 paramètres)

Domaine	Paramètre	Valeur	Début validité	Fin validité
<input type="checkbox"/> Généralisation au poste				

PARAMÉTRAGE→DOMAINES→PARAMÉTRAGE LOCAL→LISTE DES PARAMÈTRES 1-2-3 2 ▶

Critères de recherche

Budget Collectivité*(valeurs) -

Domaine

Liste des paramètres (total 12 paramètres)

Domaine	Paramètre	Valeur	Début validité	Fin validité
Pes	FLUOR : comptabilisation des dettes par numéro de client	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	jj/mm/aaaa
Pes	Numéro destinataire flux Noémie (Ref 908)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	jj/mm/aaaa
Pes	Corrélation automatique bordereaux recettes hospitaliers	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	jj/mm/aaaa
Pes	Numéro ICS de l'ordonnateur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	jj/mm/aaaa
Pes	Dématérialisation des rejets et mises en instance de mandat	<input checked="" type="checkbox"/>	01/07/2017	jj/mm/aaaa
<input type="checkbox"/> Généralisation au poste				

- Demande de réémission

Rappel : les flux PES Retour étant conservés trois mois, la demande doit se situer dans cet intervalle de temps.

Favoris	Métier	Services	Référentiel	Paramétrage
		Alertes		
Bloc-Notes		Exploitation		Bannette
Bonjour		Extracteur		
		Historisation		Editions
Alertes		PES	Consultation	
13	Autres alertes	Workflow	Saisie enveloppe	
		Editions	Supervision	
Message du jour		Restitutions	Chargement Données	
Pas de message aujourd'hui		Pièces justificatives	Déchargement Données	
			Suivi des échanges PES	

SERVICES→PES→SUIVI DES ÉCHANGES PES RETOUR

Critères de recherche

Collectivité (valeurs) [] - [] Date extraction du [] au [] jj/mm/aaaa

Budget Collectivité (valeurs) [] - [] Domaine Tous [v]

Type de restitution Tous [v] Acquittement reçu Ré émission

Tri

Date d'extraction [v] Ascendant Descendant [v] Rechercher

Liste des flux retour (total 13 flux)

BC	Domaine	Date de l'extraction	Type de Flux	Nombre de Pièces	Date de transmission	Date d'acquittement	Nombre Ré émission	Dde ré émission
01500	Mandat	09/06/2017	Rejet	0			0	<input type="checkbox"/>
01500	Titre	09/06/2017	Rejet	0			0	<input type="checkbox"/>
01500	Titre	09/06/2017	Périodique	85			0	<input type="checkbox"/>
01500	Mandat	09/06/2017	Périodique	29			0	<input type="checkbox"/>
01500	Mandat	08/06/2017	Rejet	0			0	<input type="checkbox"/>
01500	Titre	08/06/2017	Rejet	0			0	<input type="checkbox"/>
01500	Mandat	07/06/2017	Rejet	0			0	<input type="checkbox"/>
01500	Titre	07/06/2017	Rejet	0			0	<input type="checkbox"/>
01500	Titre	06/06/2017	Rejet	0			0	<input type="checkbox"/>
01500	Mandat	06/06/2017	Rejet	0			0	<input type="checkbox"/>
01500	Mandat	02/06/2017	Rejet	0			0	<input type="checkbox"/>
01500	Titre	02/06/2017	Stock	197	06/06/2017		0	<input type="checkbox"/>
01500	Mandat	02/06/2017	Périodique	131	06/06/2017		0	<input type="checkbox"/>

Données techniques

Seules sont reprises ici les nouvelles balises avec leur valorisation ainsi que les balises déjà existantes dans le PES Aller mais dont les valorisations ont été enrichies.

Bloc Enveloppe

Ce bloc contient les éléments d'identification du flux

NomFic : Nom du fichier

Il se présente ainsi :

PES2R_DEP_NatureRestit_CodColl_CodBud_Codique_DateSituation_Date_Traitement_TimeStamp.xml.

NatureRestit = R pour flux de mandats rejetés/mis en instance,

P pour flux périodique

RR pour ré émission flux de mandats rejetés ou mis en instance,

RP pour ré émission Flux périodiques.

CodColl = Code Collectivité

CodBud = Code Budget

Codique= codique du poste comptable

DateSituation : Date de l'extraction des éléments (Dte structure)

Date_Traitement : date de constitution du flux

TimeStamp = Horodatage : AAAAMMJJhhmmss.

Bloc En-tête Dépense

TypRestit : Type de restitution offerte par le flux retour. Il s'agit du type de flux qui est généré.

V = 01 Rejet = mandats rejetés et mis en instance.

V = 02 Périodique = mandats ayant eu des événements sur la période ou dépenses à régulariser sur la période.

NatInf : Nature du retour d'information demandé par l'ordonnateur. Le type de retour d'information est paramétré dans l'application. La valeur "2" (flux détaillé) est utilisée pour les flux périodiques et le flux de rejets.

BlocBordereau

IdBord : Identifiant du bordereau récapitulatif des mandats., le système dans Hélios attribue une valeur unique aux bordereaux de type 04.

TypBord : Type de bordereau.

Le type de bordereau 04 « Bordereau de régularisation » est utilisé afin de transmettre à l'ordonnateur des demandes de régularisation par émission de mandat ou de titre (cf infra).

Bloc Piece/ InfoPiece

IdPce : Identifiant de la pièce ;

Pour le contexte « Type de bordereau = 04 Bordereau de régularisation » cette balise renvoie :

- soit l'Identifiant de l'ordre de paiement payé nécessitant la régularisation par l'ordonnateur via un mandat émis après paiement qui peut être de nature « fonctionnement » « investissement » « inventaire » « emprunt » « rége » ou encore « autre ».

- soit l'identifiant du mandat de type « ordre de paiement de pénalités de retard » nécessitant une régularisation par l'ordonnateur via un titre ordinaire de fonctionnement.

Dans ces deux cas, l'identifiant de la pièce devra être repris par l'ordonnateur lors de l'émission de la pièce de régularisation dans la balise « IdPceOrig ».

TypPce : Informations destinées à déterminer le type de pièce.

Si la balise TypBord V=04 les deux valeurs possibles pour TypPce sont :

- V=12 : « Demande d'émission de mandat » afin que l'ordonnateur transmette un mandat émis après paiement suite au paiement d'OPC.

- V=14 : « Demande d'émission de titre » afin que l'ordonnateur émette un titre suite à comptabilisation de pénalités de retard sur mandat de marché.

Valeurs possibles	
01	Mandat ordinaire
02	Mandat correctif
03	Mandat d'ordre budgétaire
04	Mandat d'ordre mixte
05	Mandat émis après paiement
06	Mandat global
07	Mandat d'admission en non valeurs
08	Mandat collectif
09	Mandat sur marché
10	Mandat de rattachement
11	Ordre de paiement
12	Demande émission mandat
13	Charges constatées d'avance
14	Demande d'émission de titre
15	Ordre de paiement de retenue de garantie

NatPce : Nature du mandat pour les retours

Valeurs possibles	
	Nature du mandat pour les retours
01	Fonctionnement
02	Investissement
03	Inventaire
04	Emprunt
05	Régie
06	Annulation-Réduction
07	Complémentaire
08	Reémis
09	Annulant un titre
10	Annulation du mandat de rattachement
11	Paie
12	Retenue de garantie
13	Dernier acompte sur marché
14	Avance forfaitaire
15	Autres
18	Opération d'ordre liée aux cessions
19	Réquisition ordonnateur
20	Autre opération avec émargement
21	Constataion de frais financier
22	Débits d'office
23	Dépenses domiciliées
24	Rbt retenue de garantie
25	Rbt retenue de garantie manuel
26	Remboursement échéance emprunt
27	Secours d'urgence
28	Vacation police
29	Divers
30	Pénalités de retard

DtePcePec : Date de prise en charge de la pièce.

Remarque :

- Un mandat vérifiant « DtePcePec » et « DtePceRej » renseignées est un mandat qui a été rejeté suite à annulation de prise en charge dans Hélios. Dans ce cas, le mandat ne pourra pas être ré-émis par l'ordonnateur avec le même identifiant de pièce « IdPce ».

- Un mandat vérifiant « DtePcePec » non renseignée et « DtePceRej » renseignée est un mandat qui a été rejeté en Visa Dépense depuis la bannette Hélios. Dans ce cas, après correction par l'ordonnateur le mandat pourra être ré-émis par l'ordonnateur avec le même identifiant de pièce « IdPce »

EtatPce :

Valeurs possibles	
	<u>Information retour sur l'état de la pièce</u>
01	En instance
02	Prise en charge
04	Rejeté
05	Soldé

ObsEtat :

Observation sur l'état de la pièce. Il est possible de transmettre une pluralité de motifs, le tiret servant de séparateur.

Valeurs possibles	Description
	Motif de rejet ou de mise en instance. Les motif (s) d'erreur (1 à n) sont sélectionnable(s) par le Comptable pour une décision de rejet ou de mise en instance d'un mandat.
01	Absence totale ou invalidité des pièces justificatives
02	Insuffisance pièces justificatives
03	Insuffisance de crédits budgétaires
04	Liquidation erronée
05	Absence certification service fait et caractère exécutoire
06	Autre motif
07	Double paiement
09	Domiciliation bancaire absente ou erronée
10	Récupération avance non effectuée
11	Incompétence du donneur d'ordre
13	Prescription et déchéance
16	Mandant non établi au nom du véritable créancier
23	Erreur d'imputation comptable et budgétaire
24	Rejet technique

Commentaire : Commentaire saisi par le Comptable lors du visa.

DtePceRej : Date du rejet du mandat.

DtePceInst : Date de la mise en instance du mandat.

Bloc Ligne de piece/ InfoLignePiece

EtatLigPce : Information retour sur l'état de la ligne de pièce.

Valeurs possibles	
	Information retour sur l'état de la ligne de pièce
01	Pris en charge
02	Rejeté
03	Pré visé PEC sans ano
04	Pré visé PEC avec ano
05	Pré visé rejet forçable
06	Pré visé rejet non forçable
07	PEC avec anomalies
08	PEC sans anomalies
09	Rejet
10	Rejet non forçable
15	Pris en charge avec forçage
16	Mis en instance

ObsEtat :

Observation sur l'état de la ligne de pièce. Il est possible de transmettre une pluralité de motifs, le tiret servant de séparateur. Voir les différentes valeurs de cette balise plus haut.

Commentaire : Commentaire saisi par le Comptable lors du visa.

CessOpp : Code cession de créance. Cette information permet d'indiquer à l'ordonnateur l'existence d'une cession ou d'une opposition sur une ligne de pièce.

Valeurs possibles	Description
	Cette information permet d'indiquer à l'ordonnateur l'existence d'une cession ou d'une opposition sur une ligne de pièce.
01	Pas de cession-opposition
02	Cession-opposition partielle
03	Cession-opposition totale

Bloc InfoPaiement : Bloc émargement paiement

NbrPay : Nombre total de paiements ou d'émargements effectués sur la ligne de pièce

MtPayTot : Montant total des paiements ou des émargements effectués sur la ligne de pièce

Bloc LiensIdent : outre les balises du PES Aller, on trouve dans ce bloc les balises suivantes :

TypConv Type de convention

Valeurs possibles	
	Type de convention.
01	Autorisation de paiement
03	Convention sur mandat global

ObjConv : précise la finalité de la convention

NumEchEmprunt : numéro de l'échéance de l'emprunt à régulariser par mandatement

DteEchEmprunt : date d'échéance de l'emprunt

Bloc tiers/ InfoTiersDepense

DteldTiers : date de mise à jour de IdTiers

CatTiers : désigne la catégorie du tiers, les valeurs sont différentes de celles du PES aller

Valeurs possibles	
	Catégorie du Tiers.
01	Personnes physiques.
02	Personnes morales de droit privé.
03	Personnes morales de droit public.

NatJur : Nature juridique du Tiers.

Outre les valeurs 01 et à 11 la valeur 00 a été ajoutée pour désigner la nature juridique « inconnue »

Bloc Adresse

DteAdr : La dernière date de mise à jour des éléments de l'adresse la plus récente.

Valide : Donnée permettant de déterminer si l'adresse principale du tiers Hélios rattaché au créancier ou au débiteur est valide ou pas (NPAI ou pli non distribué). Valeurs : 0= valide, 1= invalide. Par défaut sur 0.

Bloc Compte Bancaire

Valide : Donnée permettant de déterminer si le compte bancaire par défaut du tiers Hélios rattaché au créancier ou au débiteur est valide ou pas (Est_Actif = FALSE ou Date_Fin_Validite < date du jour). Valeurs : 0= valide, 1= invalide. Par défaut sur 0.

DteBanc : Date de mise à jour des éléments de la domiciliation bancaire par le comptable.

Bloc Paiement Emargement

OrgEma : origine de l'emargement pour les PES retour périodiques.

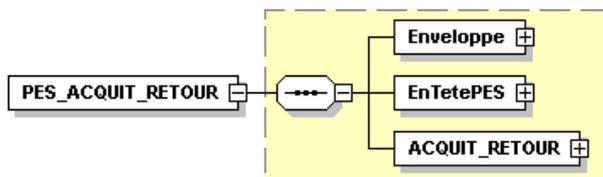
PES RETOUR DEPENSE

Valeurs possibles	Description
	Nouvelle codification pour le domaine DEPENSE dédiée à la définition de l'origine de l'émargement portant sur une ligne dont le mandat doit être pris en compte dans les retours PES périodiques.
01	« Paiement réel » si l'émargement est établi entre la ligne de mandat et le paiement associé à la ligne
02	« Ordre de paiement Pénalités de retard » si l'émargement est établi entre la ligne de mandat et la ligne de mandat typée Ordre de paiement pénalité de retards
03	« Ordre de paiement Retenue de garantie » si l'émargement est établi entre la ligne de mandat et la ligne de mandat typée Ordre de paiement retenue de garantie.
04	« COP » si l'émargement est établi entre la ligne de mandat et un OPC de nature « Paiement à un Tiers opposant »
05	« Ordre de paiement comptable » si l'émargement est établi entre la ligne de mandat et un OPC de nature autre que « Paiement à Tiers opposant »
06	« Ordre de reversement » si l'émargement est établi entre la ligne de mandat et la ligne de titre typé « Ordre de reversement »
07	« Mandat correctif » si l'émargement est établi entre la ligne de mandat et la ligne d'un mandat correctif
08	« Mandat » si la ligne de mandat est établi entre la ligne de mandat et la ligne d'un mandat autre que correctif
09	« Titre correctif » si l'émargement est établi entre la ligne de mandat et la ligne d'un titre correctif
10	« Titre » si l'émargement est établi entre la ligne de mandat et la ligne d'un titre autre que correctif, ou entre la ligne de mandat et un sous article de rôle (se rapportant à un rôle simple) ou un extrait de rôle
11	« Liste de non valeur » si l'émargement est établi entre la ligne de mandat et la liste de non valeurs
12	« Encaissement » si l'émargement est établi entre la ligne de mandat et une pièce d'encaissement.
13	« Avance sur marché d'investissement » : - si la ligne de mandat (mandat ordinaire ou mandat sur marché de nature « Investissement ») est émargée avec une ligne de titre ordinaire de nature « Marché » de compte nature typé 2228 (comptes 237 et 238) ou, - si la ligne de mandat (mandat sur marché ou mandat d'ordre budgétaire de nature « Investissement ») est émargée avec une ligne de titre d'ordre budgétaire de nature « Investissement » de compte nature typé 2228 (comptes 237 et 238).
14	« Avance sur marché de fonctionnement » si la ligne de mandat (mandat ordinaire ou mandat sur marché de nature « Fonctionnement » avec une référence Marché) est émargée avec une ligne d'un ordre de paiement ordonnateur de nature « Avance » de compte nature typé 2229 (compte 4091).
15	« Divers » pour tous les autres cas.

Pes Acquit Retour

A réception d'un flux retour, l'ordonnateur a la possibilité d'en accuser réception et d'informer le guichet xml de l'intégration des éléments PES retour transmis par l'émission d'un flux acquit retour.

Schéma xml



Bloc ACQUIT_RETOUT

TYPE TElementACQUIT_RETOUT			
Nom zone	Card ⁽¹⁾	Type	Description
DomaineAckRetour	1..1	TDomaineAckRetour	Domaine. Voir codification.
NomFichierRetour	1..1	Base_Texte100	Reprend le nom du fichier d'origine, transmis par hélios
TypRestit	1..1	TTypRestit	Type de restitution. Voir codification
DateAcquit	1..1	Base_Date	Date d'émission de l'acquit

DomaineAckRetour

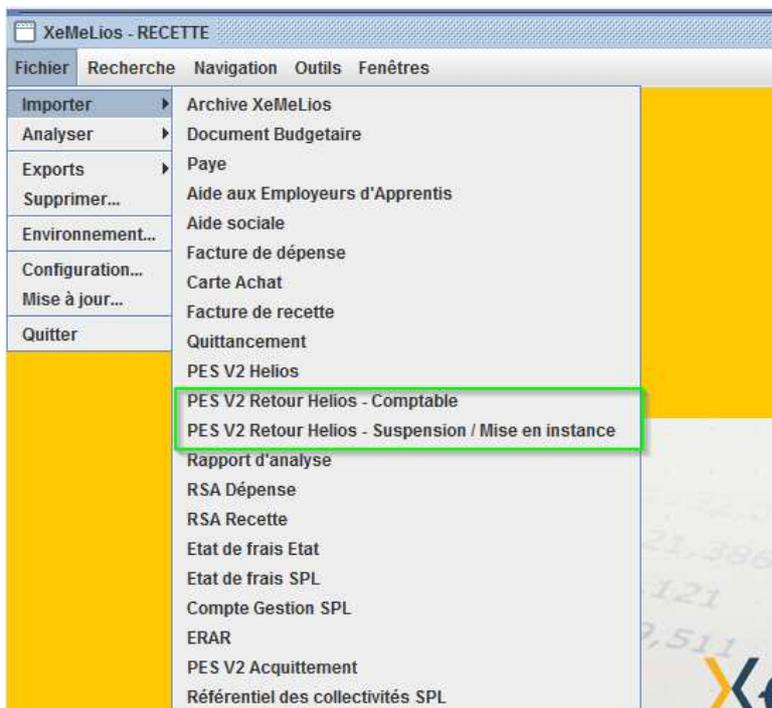
Valeurs possibles	
13	PES Retour Dépense
14	PES Retour Recette

TypRestit

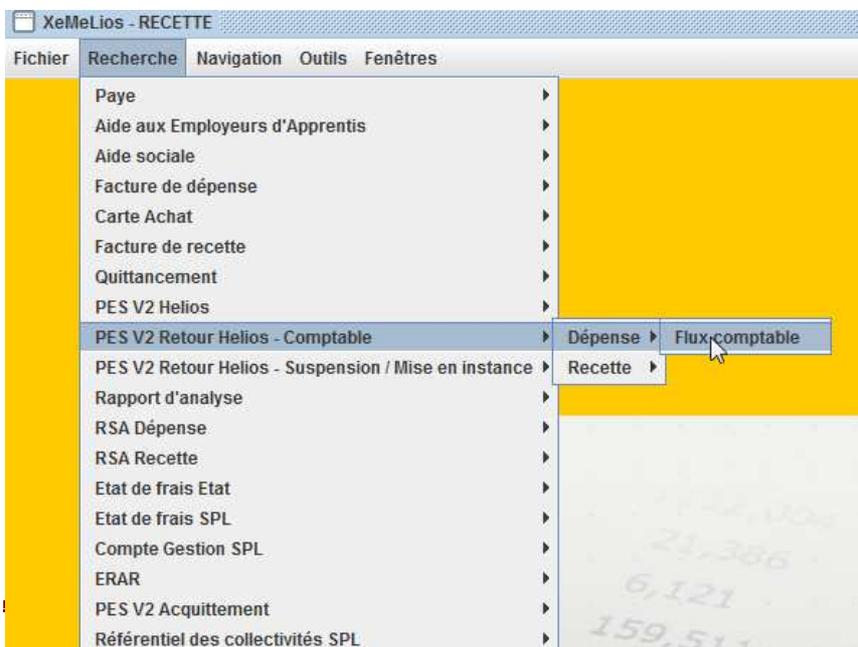
Valeurs possibles	
01	Rejet
02	Périodique

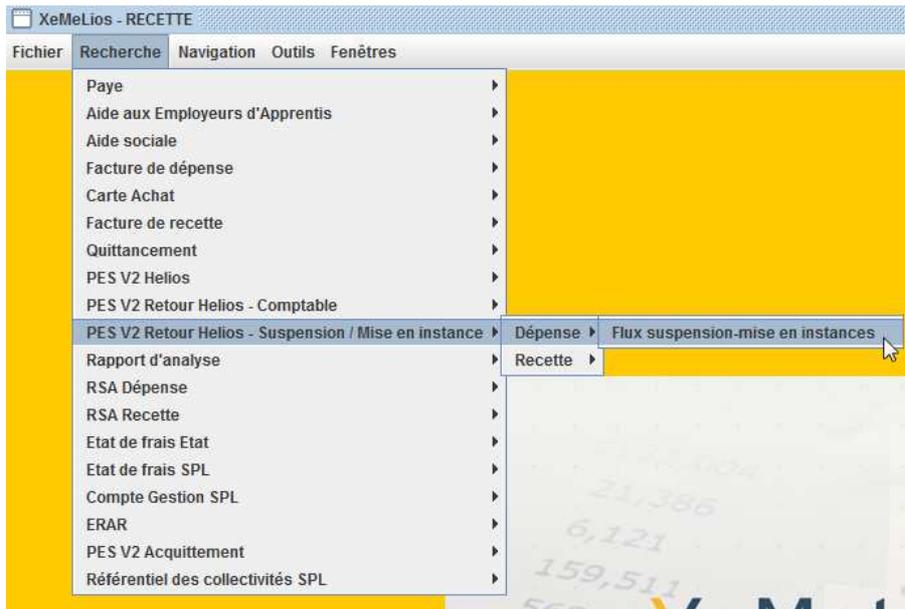
ANNEXE : [Fiche technique BUREAU CL-2C du 08/07/2015](#) La lecture des flux PES Retour Dépense dans XÉMÉLIOS

1/ La distinction entre les deux types de flux est effectuée au moment de l'import, l'utilisateur devant choisir d'importer un flux « comptable » ou un flux « suspensions / mises en instance ».

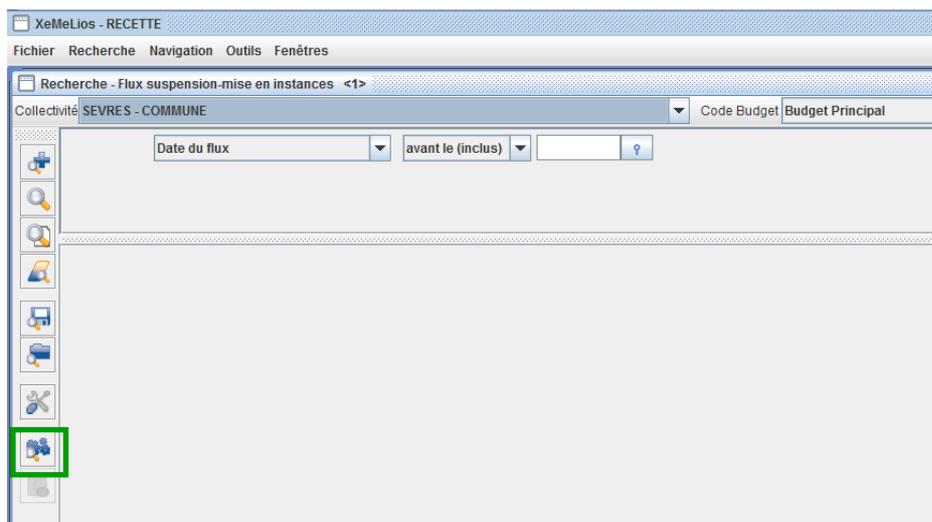


2/ Comme pour l'import, les recherches dans un document PES Retour Dépense s'effectuent selon le type de Flux.





3/ La recherche au sein d'un flux PES Retour Dépense s'effectue au sein d'une collectivité et d'un budget, que l'utilisateur sélectionne, pour chaque niveau de recherche.



4/ Un Flux PES Retour Dépense peut être supprimé de la base de données de XéMéLios.

